

La procédureTVT

Le chirurgien met en place par voie vaginale une bandelette en matériau biocompatible (Prolène®) qui maintient l'urètre (canal qui assure l'évacuation des urines à partir de la vessie) pour éviter qu'il ne s'ouvre de façon intempestive.

Trois petites incisions sont pratiquées, l'une à l'intérieur du vagin, les deux autres de quelques millimètres sur le pubis.

La bandelette restera sans tension, tel un hamac, sous l'urètre, le supportant pendant l'effort afin d'empêcher toute fuite d'urine.

LA TECHNIQUE CHIRURGICALE

◆ Qui pratique cette intervention ?

La majorité des chirurgiens y a été formée et elle est pratiquée dans la plupart des services de chirurgie traitant l'incontinence.



◆ Devrai-je subir une nouvelle intervention dans quelques années ?

Les chirurgiens sont confiants dans la réussite à long terme de cette intervention car les résultats obtenus depuis la mise au point de celle-ci ne se dégradent pas dans le temps contrairement à ceux des techniques plus anciennes.

◆ Quels sont les résultats à long terme ?

Les études cliniques les plus récentes indiquent un taux de réussite de 85 à 90% à 5 ans. Ce taux reste constant quelle que soit l'équipe chirurgicale.

◆ Vais-je ressentir la bandelette ?

Non, vous pouvez ressentir une légère gêne durant les premiers jours, mais elle s'estompe très rapidement.

◆ Y-a-t-il un risque de rejet ?

Non, aucun cas de rejet de bandelette de Prolène® (matériau parfaitement bien toléré) n'a été rapporté.

CONTRE-INDICATIONS

Cette intervention est contre-indiquée pour les femmes enceintes ou ayant un désir de grossesse ultérieure.

INFORMATIONS DESTINÉES AUX PATIENTES

L'INTERVENTION

◆ *Y-a-t-il des examens préopératoires ?*

Il s'agit d'une intervention simple dont le déroulement obéit aux règles de la chirurgie : il y a donc un bilan standard (urodynamique...) auquel s'ajoute un examen des urines, l'intervention devant se dérouler avec des urines stériles.

◆ *Combien de temps dure l'opération ?*

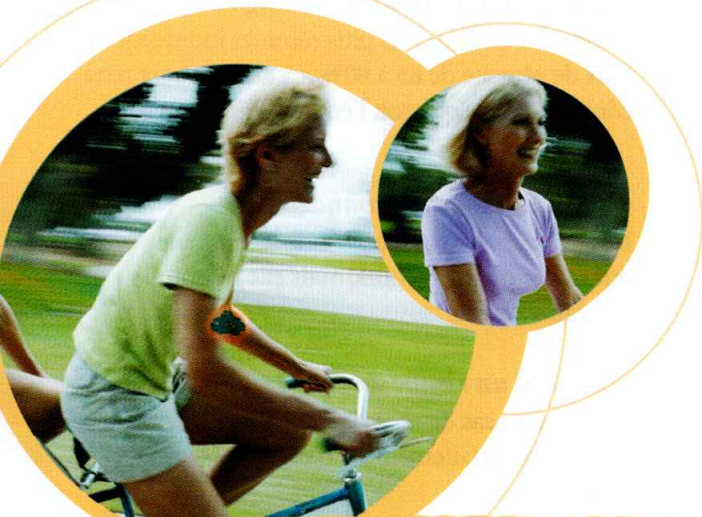
L'intervention chirurgicale TVT se déroule en salle d'opération avec les conditions d'asepsie habituelle et dure en moyenne 30 minutes. En cas de gestes associés, elle peut durer plus longtemps.

◆ *Quel type d'anesthésie sera pratiquée ?*

Le chirurgien, en collaboration avec l'équipe d'anesthésie et, en fonction de votre cas, choisira une anesthésie locale, loco-régionale voire générale.

◆ *Est-ce douloureux ?*

Il s'agit d'une intervention peu traumatique et peu douloureuse.



Demandez conseil en priorité à votre médecin, ou auprès de l'Association d'Aide aux Personnes Incontinentes (AAPI) :

5, avenue du Maréchal Juin
92100 Boulogne-Billancourt - Tél. 01 46 99 18 99

APRÈS L'INTERVENTION

◆ *Quelles sont les suites postopératoires immédiates ?*

Elles sont le plus souvent simples. Une fois la bandelette en place, il est impératif de **ne pas pousser pour uriner**, ceci pouvant entraîner des difficultés mictionnelles.

◆ *Devrai-je prendre des médicaments ?*

Selon les cas, il vous sera prescrit des antibiotiques après l'opération pour une durée courte, pour éviter d'éventuelles infections.

◆ *Devrai-je rester longtemps à l'hôpital ?*

La durée d'hospitalisation est de 24 à 48 heures.

LE RETOUR À L'ACTIVITÉ

◆ *Serai-je longtemps en arrêt maladie ?*

L'arrêt est généralement de 2 semaines. Il dépend surtout des efforts qu'impose votre travail.

◆ *Quand pourrai-je reprendre une activité normale ?*

Vous pourrez reprendre une activité normale au bout d'une ou deux semaines, à condition d'éviter les efforts trop violents tels que porter de lourdes charges, au-delà de 2 ou 3 kilos.

◆ *Quand pourrai-je avoir une activité sexuelle ? sportive ?*

Il est conseillé d'attendre 4 semaines environ avant de reprendre des relations sexuelles ou des activités sportives.

◆ *Devrai-je revenir souvent en consultation ?*

Vous reverrez votre chirurgien pour une visite de contrôle, en général à la fin de la quatrième semaine.